

REGARDS CROISÉS

Plan de formation Participant

Exonération Dutreil

Transmission de société ou d'entreprise par succession et donation

UNE FORMATION



**Destinée aux notaires
et collaborateurs**



**Ancrée dans la
pratique notariale**



**Animée par des
formateurs experts**



Savoir anticiper la transmission de société et d'entreprise

Agrément CSN n°20190009725

Intervenants

UNOFI



Aurélien ROL
département Entreprises

CNAF



Stéphanie MEIGNIN
Directrice
Juriste en enregistrement



MATIN

Maîtriser les conditions d'applications du régime d'exonération Dutreil

Objectifs

Comprendre les objectifs du législateur pour mieux apprécier les conditions d'application de l'exonération.

Replacer l'exonération Dutreil dans le projet de transmission du patrimoine familial.

Présenter les conditions d'application.

I. Propos introductifs

Historique et évolution de la transmission Dutreil

Projet général de transmission

II. Conditions d'application de l'exonération Dutreil

Activité de la société

Engagement collectif

Fonctions de direction

Engagement individuel

Obligations déclaratives

III. Remise en cause du régime de faveur

Conséquences de la remise en cause

Prescription fiscale

Savoir gérer les situations complexes



APRÈS-MIDI

Cas des sociétés interposées et opérations réalisées sur les titres pactés pendant les engagements

I. Régimes Dutreil complémentaires

Engagement collectif réputé acquis

Engagement post-mortem

II. Cas particuliers

Donation de la nue-propiété des titres avec réserve d'usufruit

Sociétés interposées

Article 790 A du CGI

III. Mesures d'accompagnement

Réduction de droits en fonction de l'âge du donateur

Paiement différé et fractionné des droits

IV. Opérations sur le capital pendant les différentes phases des engagements

Pendant l'engagement collectif, avant la transmission

Pendant l'engagement collectif, après la transmission

Pendant l'engagement individuel

Objectifs

Savoir appliquer les conditions de l'exonération dans des cas complexes.

Connaître les opérations autorisées sur les titres pactés pendant les différents engagements.

Savoir appliquer l'exonération Dutreil en pratique.

Modalités d'évaluation

Cas pratiques

Quiz de test des connaissances

CNAF

Nous contacter

22 allées de Tourny - 33000 Bordeaux

05.56.01.22.51

secretariat@cnafr.notaires.fr

Nous suivre

www.cnafr.notaires.fr



cnafr-notaires

UNOFI

Nous contacter

22/24 rue du Président Wilson

92300 Levallois-Perret

01.55.90.57.40

paris-ile-de-france@unofi.fr

Nous suivre

www.unofi.fr



unofi